

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE LOI SURE : LE BARREAU DE PARIS APPELLE A UNE JOURNÉE « JUSTICE PENALE MORTE » LE 29 JUIN

Paris, le 24 juin 2026 - Réuni le 23 juin 2026, le Conseil de l'Ordre des avocats de Paris a décidé d'organiser une journée de mobilisation le lundi 29 juin prochain, à l'occasion du retour à l'Assemblée nationale du projet de loi relatif à la justice criminelle.

Le barreau de Paris a pris acte des évolutions intervenues au cours des dernières semaines, notamment du retrait du dispositif de plaider-coupable criminel.

Pour autant, plusieurs dispositions du texte continuent de susciter de fortes inquiétudes, en particulier celles relatives au régime des nullités de procédure, à l'allongement de la détention provisoire, à l'extension du recours aux données génétiques dans les procédures pénales ainsi qu'aux garanties fondamentales offertes aux justiciables dans le procès pénal.

Dans ce contexte, le Conseil de l'Ordre a voté l'organisation d'une journée « Justice pénale morte » le lundi 29 juin 2026.

Cette mobilisation se traduira par :

- le renvoi de l'ensemble des audiences pénales programmées ce jour ;
- un rassemblement des avocats du barreau de Paris, en robe, sur les marches du Palais de Justice de Paris, Cour du Mai.

L'horaire du rassemblement sera communiqué prochainement.

Par cette mobilisation, le barreau de Paris entend rappeler son attachement à une justice qui demeure à la fois efficace, équitable et respectueuse des droits fondamentaux.

A propos du barreau de Paris

Le barreau de Paris, l'un des plus importants d'Europe, compte plus de 35 000 avocats sur près de 78 000 en France. Riche d'une histoire pluriséculaire, il est présidé par le bâtonnier Louis Degos et Carine Denoit-Benteux, sa vice-bâtonnière, représentants les avocats parisiens auprès de la profession et des pouvoirs publics.

Aux côtés du Conseil de l'Ordre, composé de 42 avocats élus, le bâtonnier et la vice-bâtonnière du barreau de Paris traitent des questions concernant la profession d'avocat, son organisation et son avenir, ainsi que la justice et son administration, la protection des droits humains, le respect des libertés publiques, l'accès au droit et à la justice pour tous.

Contact presse

Louise Sery : presse@avocatparis.org - 06 61 04 23 48